

A la déchèterie

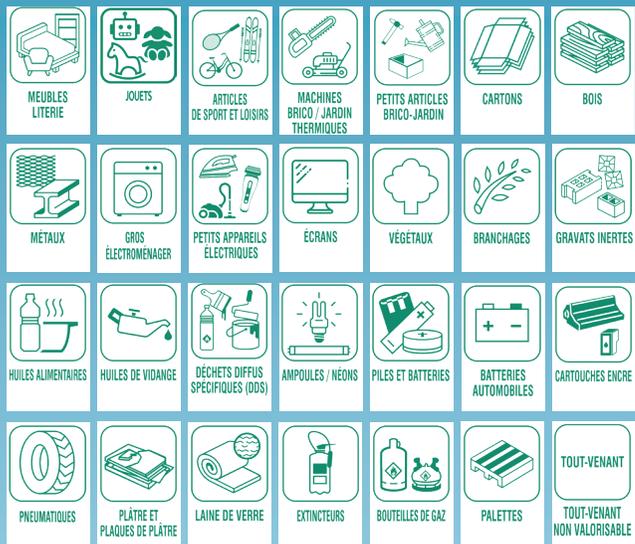
Près de chez vous

A votre domicile et près de chez vous

Le Guide du Tri
Recyclons+



Ayez le réflexe déchèterie !



Retrouvez toutes les conditions d'accès et de dépôts sur :

www.esterelcotedazur-agglo.fr/dechets/les-decheteries/
www.cc-paysdefayence.fr/dechets/dechetteries/

Stop aux dépôts sauvages !

Le non-respect des règles de dépôt des déchets est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €



Renseignements et horaires des déchèteries :

-Fréjus :	Chemin de la palissade	06 25 79 28 91
-Saint-Raphaël :	Boulevard Pierre Delli-Zotti	04 94 40 59 20
-Puget-sur-Argens :	590 chemin de la plaine	04 94 45 63 09
-Les Adrets-de-l'Estérel :	D837 (Route de Montauroux)	06 82 98 23 15
-Bagnols-en-Forêt :	Chemin des meules	06 72 25 29 08
-Roquebrune-sur-Argens :	Quai de la Bouverie, boulevard des arbusiers	04 83 09 84 06

Des services à votre disposition !

ENCOMBRANTS DÉCHETS ENCOMBRANTS MEUBLES LITÉRIE APPAREILS ÉLECTRIQUES
Collecte des encombrants, renseignements : esterelcotedazur-agglo.fr cc-paysdefayence.fr

GROS ÉLECTROMÉNAGER
Collecte gratuite à votre domicile, renseignements : jedonnemonelectromenager.fr

PILES ET BATTERIES AMPOULES / NÉONS PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES
Pour plus d'informations sur les solutions pour donner une seconde vie à vos appareils électriques et trouver les points de collecte proches de chez vous, rendez-vous sur : www.ecosystem.eco

MÉDICAMENTS DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX RADIOGRAPHIE CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE
Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L) Même usés, ils seront valorisés
Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L) Que deviennent vos dons ?
Ne pas déposer d'articles humides ni souillés
www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Ayez le réflexe RR : Réparez, Réutilisez !

TEXTILES APPAREILS ÉLECTRIQUES MAISON-JARDIN
Avant de jeter, pensez à faire réparer. Pour plus d'informations sur le bonus réparation et les réparateurs labellisés Refashion et QualiRépar : www.refashion.fr/citoyen/fr/je-repare-bonus-reparation www.ecosystem.eco/repair/
Avant de jeter, pensez à donner. Pour un don à une association locale, renseignements auprès de votre mairie.

Déchets de cuisine et végétaux
Dans un composteur individuel ou partagé

Le compostage permet de réduire le poids des ordures ménagères de 30% et d'obtenir en quelques mois un engrais 100 % naturel.
Composteur à partir de 10€, Bioseau 3€

Le compostage peut se pratiquer de manière individuelle (dans le jardin) ou partagée (espace vert d'un lieu public, d'une copropriété ou d'une entreprise). Retrouvez les sites de compostage partagé publics sur : www.smiddev.fr/biodechets.php

Déchets de jardin
À déposer en déchèterie ou en vrac dans le bac dédié collecté dans certaines communes

Valorisés en compost normé NF et mis à disposition gratuitement dans les déchèteries.

Déchets non recyclables
Dans un sac fermé, puis dans le bac ou la colonne à ordures ménagères

Traitement dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

SMIDDEV
ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS



Trier, c'est économique et écologique !